

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 23/04/2024

La Sécu recrute 2 000 alternants en 2024

**93 % des alternants sont optimistes
quant à leur capacité à trouver un emploi**
Selon une étude Viavoice pour la Sécurité sociale

L'alternance, un dispositif qui a le vent en poupe ? Ce mode de formation, mixant formation théorique et immersion en entreprise, gagne indéniablement en popularité que ce soit auprès des entreprises, toujours plus convaincues de ses avantages, que du côté des étudiants.

Alors que l'objectif pour la Sécurité sociale est de recruter 2 000 alternants dans ses 300 organismes, qui sont ces jeunes qui choisissent l'alternance ? Quelle vision en ont-ils et, surtout, qu'en espèrent-ils ? C'est ce qu'a voulu savoir la Sécurité sociale, à travers une grande enquête menée par Viavoice auprès des 18-29 ans¹.

Tour d'horizon des principaux enseignements.

Des jeunes majoritairement optimistes, mais ...

Face à leur avenir professionnel, les 18-29 ans se déclarent majoritairement optimistes, à 74 %.

Parmi eux, ce sont les alternants qui se montrent les plus positifs : la quasi-totalité d'entre eux (97 %) se disent pleinement confiants sur leur avenir professionnel. Cet optimisme concerne non seulement leur capacité à trouver un emploi (93 % contre 78 % des 18-29 ans en général), mais aussi à le conserver (92 % des alternants contre 84 % des 18-29 ans).

Les 18-29 ans se montrent, en revanche, plus pessimistes quant à décrocher un emploi dans lequel ils pourront s'épanouir : un scénario qu'envisagent seulement 67 % d'entre eux, un taux plus élevé, une fois encore, chez les alternants (80 %).

« Décrocher » une alternance : le parcours du combattant ?

Trouver une alternance peut s'avérer particulièrement compliqué. Quel canal permet de décrocher le sésame tant convoité ?

Sans surprise, il ressort de l'étude que les jeunes trouvent leur alternance en réalisant leurs propres recherches, sur Internet principalement pour 41 % des alternants actuels ou passés. Dans le détail, ils ont recours aux plateformes spécialisées dans la recherche d'emploi, telles que LinkedIn ou Indeed (pour 28 % d'entre eux) ou les sites Internet des entreprises (pour 21 % d'entre eux). Par ailleurs, 26 % des alternants déclarent avoir utilisé leur réseau et celui de leur entourage (professeurs, amis, famille...) et 23 % déclarent avoir trouvé leur alternance grâce à leur école.

Les jeunes interrogés déclarent aussi que leurs parents ont été actifs tout au long de leur recherche d'alternance : pour les orienter vers l'alternance (**43 %**), pour réaliser leur CV et rédiger leur lettre de motivation (**55 %**) mais aussi pour les aider à préparer les entretiens (**49 %**). Par ailleurs, **2 jeunes sur 5** déclarent avoir été accompagnés par leurs parents dans des salons ou forums dédiés à l'alternance (**42 %**).

À noter que les valeurs de l'entreprise jouent aussi un rôle dans le choix de l'alternance. En effet, **76 %** des alternants actuels ou passés déclarent que ce critère a joué un rôle dans leur choix.

Une très bonne expérience de l'alternance malgré des difficultés

Pour une grande majorité (**88 %**), les jeunes sont satisfaits de leur expérience en alternance. Cette dernière leur a notamment permis d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles (**96 %**), de gagner en maturité (**96 %**), de clarifier leur projet professionnel (**91 %**) voire de le conforter (**88 %**). Ceux qui ont terminé leur alternance estiment même qu'elle leur a permis d'obtenir un emploi plus rapidement (**81 %**). Enfin, sans surprise, **92 %** des alternants recommanderaient ce dispositif à leur entourage.

D'une manière générale, plus de **8 jeunes sur 10 en alternance ou en alternance par le passé** expriment leur satisfaction quant à l'ambiance de travail (**84 %**). Ils sont aussi largement satisfaits de leur intégration au sein de l'entreprise et de l'autonomie dont ils disposent dans l'exercice de leurs missions (**82 %**).

En revanche, des difficultés sont aussi rencontrées, notamment pour trouver une entreprise, évoquée dans **plus de 7 cas sur 10 (71 %)**, ou encore pour tenir le rythme et concilier leur travail en entreprise et leur travail scolaire, pointé par **59 %** des répondants. **Moins d'1 alternant sur 2** déclare également avoir profité d'un parcours d'intégration spécifique en entreprise (**44 %**).



*« En tant que service public, il nous paraît essentiel de contribuer à la formation des jeunes. Nous sommes heureux que les alternants travaillant au sein de la Sécurité sociale soient **97 %** à recommander à leurs amis de réaliser leur alternance chez nous. L'acquisition de nouvelles compétences (**98 %**), l'accompagnement d'un tuteur (**98 %**), l'ambiance de travail (**97 %**) et l'exercice d'une mission qui a du sens pour la société (**93 %**) sont autant de facteurs de satisfaction pour eux. La Sécurité sociale a d'ailleurs obtenu le label « **Engagement jeunes** » fin février » déclare Isabelle Bertin, Directrice de l'Union des Caisses nationales de Sécurité sociale (Ucanss).*

Un objectif pour la Sécurité sociale

Pour la troisième année consécutive, la Sécurité sociale déploie une campagne media de recrutement avec un objectif : devenir un employeur de premier plan dans le domaine de l'alternance.

Avec le concept « Deviens plus qu'un alternant », la Sécurité sociale s'attaque aux idées préconçues et s'impose comme une entreprise moderne et attentive aux aspirations professionnelles des futurs alternants.

Les offres proposées sont à découvrir depuis le 2 avril, mais également toute l'année sur alternance.lasecurecrute.fr.

**145 000
collaborateurs,
et de la place
pour la personnalité
de chacun.**



¹ Enquête « Les jeunes et l'alternance » menée par Viavoice pour l'Ucanss, du 19 février au 5 mars 2024, auprès d'un échantillon représentatif de 600 jeunes âgés de 18 à 29 ans (dont 115 étaient actuellement ou ayant été en alternance au cours des deux dernières années), ainsi que de 296 personnes actuellement en alternance au sein des organismes de la Sécurité sociale.

À propos de l'Ucanss

Fédération des branches du Régime général de Sécurité sociale, l'Ucanss pilote et anime des démarches communes, au service des branches et des organismes locaux. Elle a notamment pour missions de négocier et conclure les conventions collectives, d'appuyer le développement RH de l'Institution ou de mutualiser des prestations (politiques d'achats, immobilier, statistiques, communication, etc.).

À propos de la Sécurité sociale

Créée en 1945, la Sécurité sociale regroupe plus de 300 organismes de droit privé répartis sur l'ensemble du territoire. Système de protection collective auquel chacun contribue à la hauteur de ses moyens, elle se compose du Régime général (travailleurs salariés et indépendants) et de régimes spécifiques (agriculteurs, notaires, ministres des cultes, etc.). Le Régime général couvre près de 90 % de la population. Il est composé des branches Famille (Caf), Maladie (Cpam, Ugecam), Retraite (Carsat), Autonomie (CNSA) et Recouvrement (Urssaf).

Contacts presse

Agence Profile

Marie Broulou-Erhel – 0665 523248 – mbroulou@agence-profile.com

Hina de Soultrait – 01 56 26 72 24 – hdesoultrait@agence-profile.com

Ucanss

Catherine Techer – 01 45 38 83 29 - ctecher@ucanss.fr